

Guy CHAMBEFORT
Député de l'Allier

Yzeure le 26 mars 2010

Monsieur le Maire
Maire
Mairie
03460 VILLENEUVE/ALLIER

Références : GC/CC/10/109

Monsieur le Maire et Cher Ami,

J'ai reçu comme vous la lettre très surprenante du Préfet de Région, à quelques jours des élections régionales, concernant le financement de la déviation de Villeneuve-sur-Allier.

Dans cette lettre, Monsieur le Préfet de Région veut montrer que le financement de la déviation de Villeneuve-sur-Allier ne pourra pas être réalisée complètement sur la durée du PDMI 2009-2014 du fait de la non participation du Département à hauteur de 10 millions d'euros.

Je tiens à vous rappeler les points suivants :

- Les collectivités locales (Région – Département) n'ont plus de compétence dans le domaine routier sur les grands axes nationaux, RN7, RCEA depuis le transfert de ces dernières à l'Etat depuis janvier 2006.
- Le Préfet de l'Allier précédent avait annoncé à plusieurs reprises avec panneau à l'appui (que nous avons photographié) que le financement de la déviation de Villeneuve-sur-Allier était assuré sur 2009-2014 annonçant même la prochaine construction d'ouvrages dès 2009, engagement non tenu.
- Le Conseil général avait envisagé dans un premier temps une participation forfaitaire supplémentaire de 10 millions d'euros dans la mesure où l'Etat tiendrait ses engagements et abonderait les crédits alloués. A aucun moment la participation du Conseil général si elle avait été versée n'était affectée à une opération particulière mais à l'ensemble du programme.

Dès 2006, le Conseil général et la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier s'étaient investis dans le domaine routier au-delà de leurs compétences par des acquisitions foncières et un investissement de 60 millions d'euros pour le contournement sud de Vichy. L'Etat, lui, devait réaliser la partie Nord.

Or, l'Etat est revenu sur ses engagements.

Je comprends parfaitement la position du Conseil général sur cette affaire, le montant de la dette laissé par la précédente majorité du Conseil général et l'absence de compensation de nombreux transferts de charges de la part de l'État ne laisse que peu de marge de manœuvre.

L'État doit financer la déviation de Villeneuve-sur-Allier et tenir ses engagements. Il faut rappeler qu'on nous avait annoncé que la mise en concession de la RCEA permettait de consacrer des crédits supplémentaires à la RN 7. Les annonces répétées d'un partenariat public privé puis son abandon ont fait perdre plus de deux ans au projet.

Rappelons également que l'Etat a donné la priorité dans le cadre du PDMI au contournement du Puy-en-Velay au détriment du département de l'Allier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Ami, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Guy CHAMBEFORT